



## Séance du Conseil municipal Du 21 mars 2026

### SYNTHESE DES DELIBERATIONS PRISES

Nombre de conseillers élus : 11

Membres en fonction : 11

Membres présents : 11

Membres absents excusés avec procuration : 0

Membres absents excusés sans procuration : 0

L'an deux mille vingt-six et le vingt et un du mois de mars, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de Mayres se sont réunis à la salle du Conseil municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Mesdames CHOVA Audrey, CHOVA Stéphanie, COQUIN Nathalie, GROSJEAN Mélanie, LOPEZ Christel, MUGNIER Laëtitia, Messieurs JOURDAN Mattéo, LUC Jean-Claude, VENTALON Didier, VENTALON Kevin, WOLFF Jérôme.

Procuration : Néant

Secrétaire de séance : Nathalie COQUIN

Numéro	Objet de la délibération	Résultat du vote
2026/09	L'élection du maire : Mme CHOVA Audrey a été proclamée maire et a été immédiatement installée	Approuvée
2026/10	La détermination du nombre des adjoints : le Conseil municipal a fixé à 3 le nombre des adjoints au maire de la commune.	Approuvée
2026/11	L'élection des adjoints : la liste des candidats aux fonctions d'adjoint au maire conduite par M. WOLFF Jérôme a été proclamée élue. M. WOLFF Jérôme, élu premier adjoint, Mme MUGNIER Laëtitia, élue seconde adjointe, M. VENTALON Didier, élu troisième adjoint.	Approuvée
2026/12	Lecture et remise d'une copie de la Charte de l' élu local	Approuvée
2026/13	Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente	Approuvée

Levée de la séance à 20h05